

*Municipalité de Ferland-et-Boilleau*

*Programme d'encouragement à l'achat de couches  
lavables*



Adoptée le 1<sup>er</sup> mai 2017

Résolution : 95-05-2017

## Table des matières

<b>OBJECTIF .....</b>	<b>3</b>
<b>MISE EN CONTEXTE .....</b>	<b>3</b>
<b>CLIENTÈLE VISÉE .....</b>	<b>3</b>
<b>FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>3</b>
<b>CONDITIONS DU PROGRAMME.....</b>	<b>3</b>
<b>ENTRÉE EN VIGUEUR .....</b>	<b>3</b>

## **OBJECTIF**

Le programme d'encouragement à l'achat de couches lavables s'inscrit dans une volonté de protéger l'environnement et les ressources naturelles. De plus, ce programme permettra de réduire la quantité de déchets enfouis et, du même coup, réduire la facture associée à l'enfouissement des matières résiduelles.

## **MISE EN CONTEXTE**

La Municipalité de Ferland-et-Boilleau est soucieuse de l'environnement et désire mettre en place un programme d'encouragement qui contribuera à réduire à la source la quantité de déchets produits.

Par ailleurs, ce programme permettra d'aider financièrement les familles qui désirent acheter des couches lavables.

## **CLIENTÈLE VISÉE**

Tous les parents de nouveau-nés résidant de façon permanente sur le territoire de la Municipalité.

## **FONCTIONNEMENT**

Les parents doivent compléter le formulaire ci-joint et fournir les factures originales. Ces documents doivent être présentés au bureau municipal. La Municipalité de Ferland-et-Boilleau se réserve le droit de prolonger ou terminer le programme selon la disponibilité des fonds.

## **CONDITIONS DU PROGRAMME**

- Être un parent d'un enfant âgé de moins de douze mois
- Utiliser les couches lavables pour toute la durée durant laquelle l'enfant en aura besoin
- Présenter un acte de naissance de l'enfant ou une preuve qu'il est domicilié de façon permanente sur le territoire de la Municipalité (ou une preuve de résidence du parent)
- Présenter une facture originale de couches lavables achetées après le 1<sup>er</sup> avril 2017
- Une seule aide financière est accordée par enfant
- Compléter le formulaire ci-joint

## **MONTANT ADMISSIBLE**

Une aide financière de 150 \$ peut être accordée par enfant. La Municipalité de Ferland-et-Boilleau se réserve le droit de prolonger ou terminer le programme selon la disponibilité des fonds.

## **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent programme entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil municipal le 1<sup>er</sup> mai 2017.



## ***Programme d'encouragement à l'achat de couches lavables***

### **Formulaire de demande**

**Prénom et nom du parent :** \_\_\_\_\_

**Adresse du domicile :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Prénom et nom de l'enfant :** \_\_\_\_\_

**Date de naissance de l'enfant :** \_\_\_\_\_

---

#### **Documents à fournir**

- Preuve de résidence
- Preuve de naissance
- Facture originale (date d'achat et quantité de couches achetées)
- Pièce d'identité

#### **Engagement du requérant**

Je m'engage à utiliser les couches lavables acquises en partenariat avec la Municipalité de Ferland-et-Boilleau pendant la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches.

Signé à Ferland-et-Boilleau, le \_\_\_\_\_

par \_\_\_\_\_

---

#### **Réservé à l'administration**

Demande reçue le : \_\_\_\_\_ par : \_\_\_\_\_